
ST-LÉGIER-LA CHIÉSAZ



Guide de rentrée scolaire

***En route vers l'école
en toute confiance!***



COMMUNE DE
Blonay - Saint-Légier



BLONAY

BLONAY

Collège du Grand-Pré



Collège de Cojonnet



Collège de Bahyse



Pourquoi ce guide ?

Madame, Monsieur, chers Parents d'élèves,

La rentrée scolaire approche à grands pas. Afin que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions, la Commune de Blonay - Saint-Légier vous propose ce guide pratique.

Les trajets scolaires, qu'ils se fassent à pied, en transports publics, en Pédibus ou en voiture, nécessitent l'implication de chacun pour assurer la sécurité de toutes et tous. Les abords de nos collèges sont parfois saturés aux heures d'entrée et de sortie des classes. Des solutions existent pour limiter les nuisances, fluidifier la circulation et renforcer la sécurité.

Dans ce livret, vous trouverez notamment

- Les transports scolaires : organisation et rappels utiles
- Collèges de Blonay : stationnement, zones déposes et trajets piétons
- Collèges de St-Légier - La Chiésaz : stationnement, zones déposes et trajets piétons
- Le Pédibus : se rendre à l'école ... et en bonne compagnie
- Des informations sur les travaux impactant la circulation
- Les contacts utiles et ressources en ligne

Ce guide a été élaboré en collaboration avec nos partenaires, notamment la Police Riviera (ASR), l'Association des Parents d'Élèves (APE), l'Etablissement primaire et secondaire de Blonay - Saint-Légier et les transporteurs scolaires (VMCV, MVR, TPF et Olivier Estoppey transports scolaires). Nous vous remercions d'avance pour votre engagement en faveur de trajets scolaires sûrs et sereins.

Au nom de la Municipalité

ST-LÉGIER- LA CHIÉSAZ

Collège du Clos-Béguin



Collège de La Chiésaz



Les transports scolaires

Organisation et rappels utiles

La Commune de Blonay-Saint-Légier assure l'organisation des transports scolaires pour les élèves de l'établissement primaire et secondaire. Chaque année, avant la rentrée, les parents sont personnellement informés par courrier du mode de transport attribué ou non à leur enfant, en fonction du lieu de domicile et des critères définis par le règlement communal.

Quels sont les critères ?

Un périmètre de transports scolaires est établi dans le Règlement sur les transports scolaires de l'Établissement primaire et secondaire de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz. Vous pouvez consulter ce règlement et les cartes détaillées directement en ligne sous www.blonay-saint-le-gier.ch/transportsscolaires.

En fonction de votre domicile, plusieurs solutions de transport sont envisageables

- Bus scolaires, réservés aux élèves remplissant les conditions du périmètre;
- Transports publics, notamment les trains et bus (VMCV), pour les trajets hors périmètre.

Ce qu'il faut savoir

- Les déplacements vers les structures d'accueil parascolaires ne sont pas couverts par les transports scolaires. Ces trajets doivent être organisés par les parents.
- Lors de l'utilisation des transports scolaires ou publics, le respect des consignes de sécurité est impératif.

En cas de doute ou pour toute question concernant les trajets, les horaires ou les inscriptions, la responsable des transports scolaire de la Commune se tient à votre disposition via le site internet ou au téléphone 021 564 02 26.



Accès aux collèges

Stationnement, zones de dépose et trajets piétons

Aux heures d'entrée et de sortie des classes, les abords des établissements scolaires peuvent rapidement devenir saturés. Afin de garantir la sécurité des élèves et de limiter les nuisances, la Commune recommande vivement d'utiliser les parkings identifiés et de privilégier les itinéraires piétons balisés. La mobilité douce permet en effet de limiter la circulation automobile aux abords des écoles.

Zones de dépose et circulation

Aux heures d'affluence, les zones de dépose situées devant les collèges sont vite saturées. Lorsqu'elles sont utilisées à mauvais escient, cela engendre des bouchons, ralentit les bus scolaires et met en danger la sécurité des élèves.

Rappel important

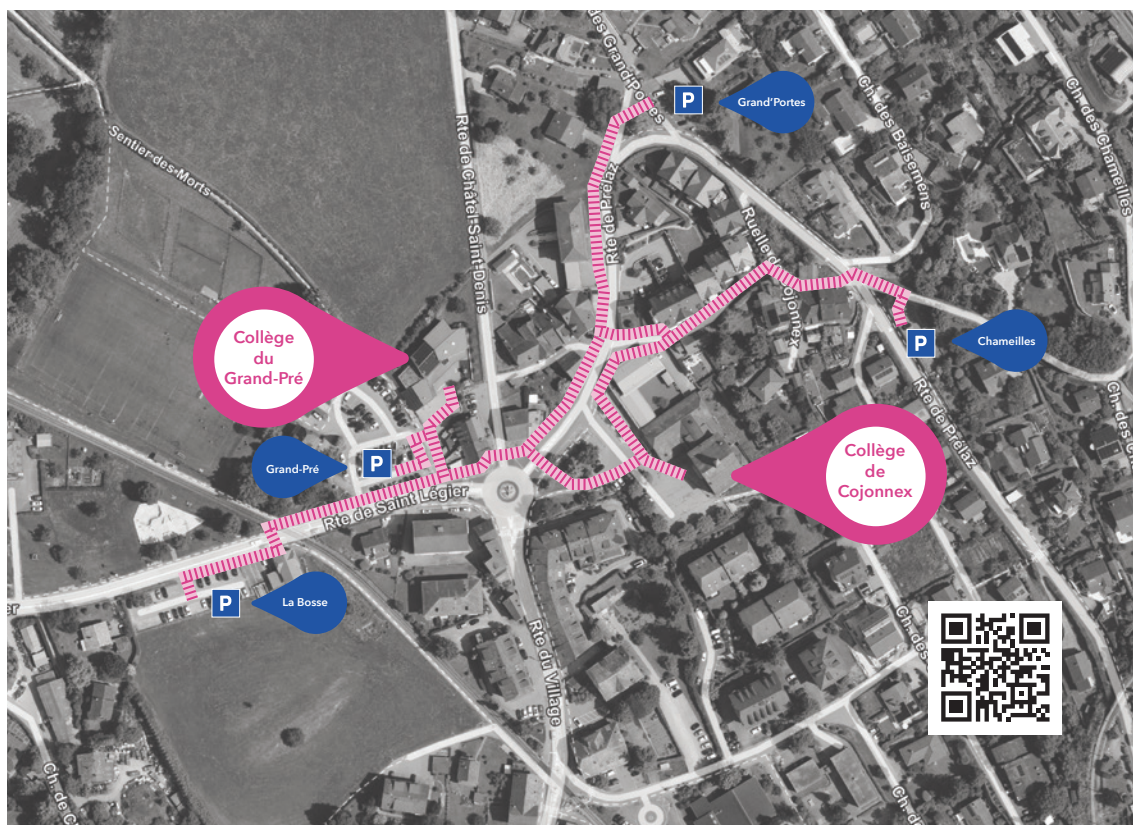
Les arrêts prolongés devant les écoles sont déconseillés. Si vous accompagnez votre enfant en voiture, limitez l'arrêt à 15 secondes, le temps nécessaire pour descendre du véhicule.

Collège de Cojonnex et collège du Grand-Pré



Stationnement conseillé

- **Parking des Chameilles**
Situé à deux pas du collège de Cojonnex. Accès direct par la ruelle de Cojonnex, le long de La Maison Picson.
- **Parking du Grand-Pré**
Situé à côté de la boulangerie Chez Yan. Accès direct au collège du Grand-Pré. Pour Cojonnex, suivre les passages piétons le long des routes de Châtel-St-Denis et de Prélaz.
- **Parking des Grand'Portes**
Situé entre les parkings des Chameilles et du Grand-Pré, en bordure de la route de Prélaz. Recommandé pour rejoindre le collège de Cojonnex à pied.
- **Parking de La Bosse**
Situé à côté du lieu-dit La Bosse. Permet un accès facile à tous les collèges, y compris Bahyse, par le chemin piéton le long des voies du train.



Collège de Bahyse



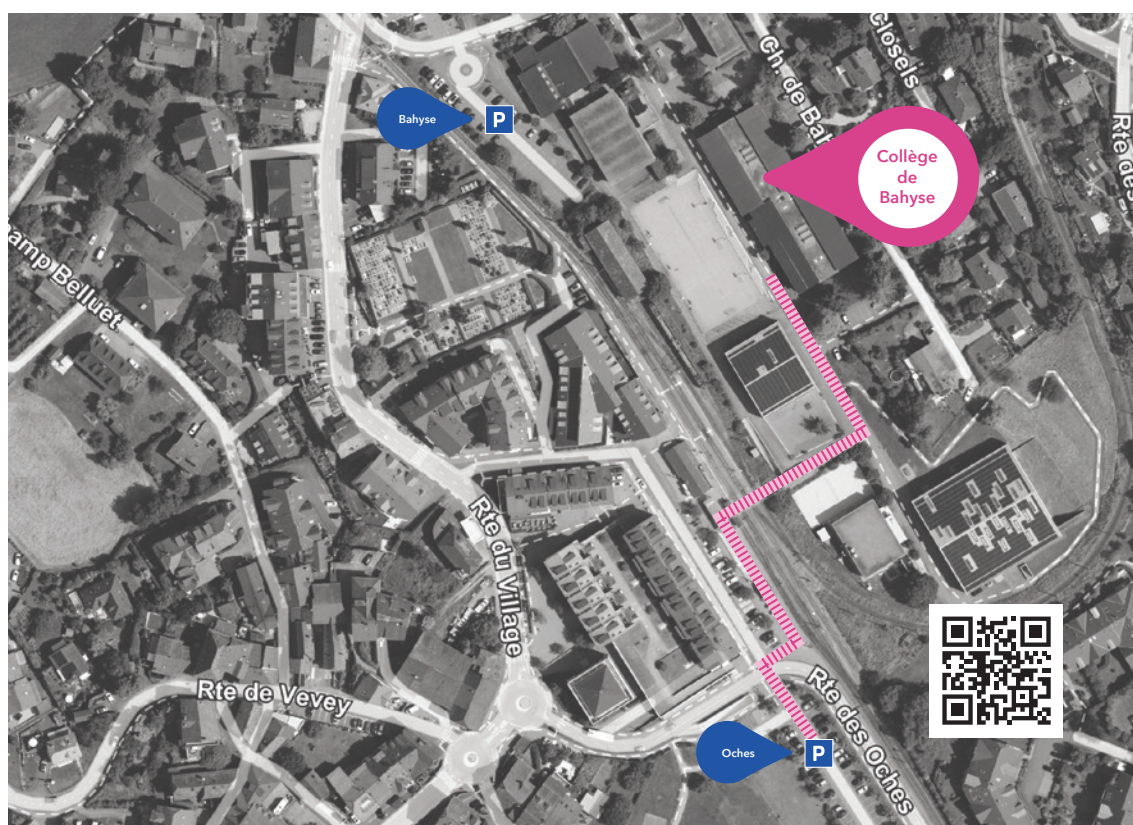
Stationnement conseillé

- **Parking du collège de Bahyse**

Situé à l'entrée du collège de Bahyse. Zone de dépose accessible. Merci de laisser libre la zone réservée aux bus scolaires, indiquée par un marquage au sol.

- **Parking des Oches**

Accès au collège de Bahyse en empruntant le passage sous-voies après avoir traversé la route des Oches.



Collèges du Clos-Béguin et de La Chiésaz



Les abords du collège du Clos-Béguin présentent des contraintes particulières en matière de circulation et de stationnement. En effet, la route des Areneys est étroite et dispose de peu de places de stationnement latérales. Quelques places se trouvent directement devant le collège, mais celles-ci sont très convoitées et rapidement saturées.

La zone de dépose est appréciée par de nombreux parents, mais elle est malheureusement souvent utilisée de manière inappropriée : au lieu de s'y arrêter brièvement pour déposer les enfants, certains parents y stationnent durablement. Cette pratique crée des embouteillages sur la route des Areneys et engendre des retards pour les bus scolaires.

Pour éviter ces désagréments et garantir la sécurité de toutes et tous, la Commune recommande vivement d'utiliser les parkings à proximité et de privilégier les trajets piétons.

Stationnement recommandé pour le collège du Clos-Béguin

- **Parking de l'église de La Chiésaz**

Après avoir longé le cimetière, accès au collège du Clos-Béguin par deux itinéraires piétons :

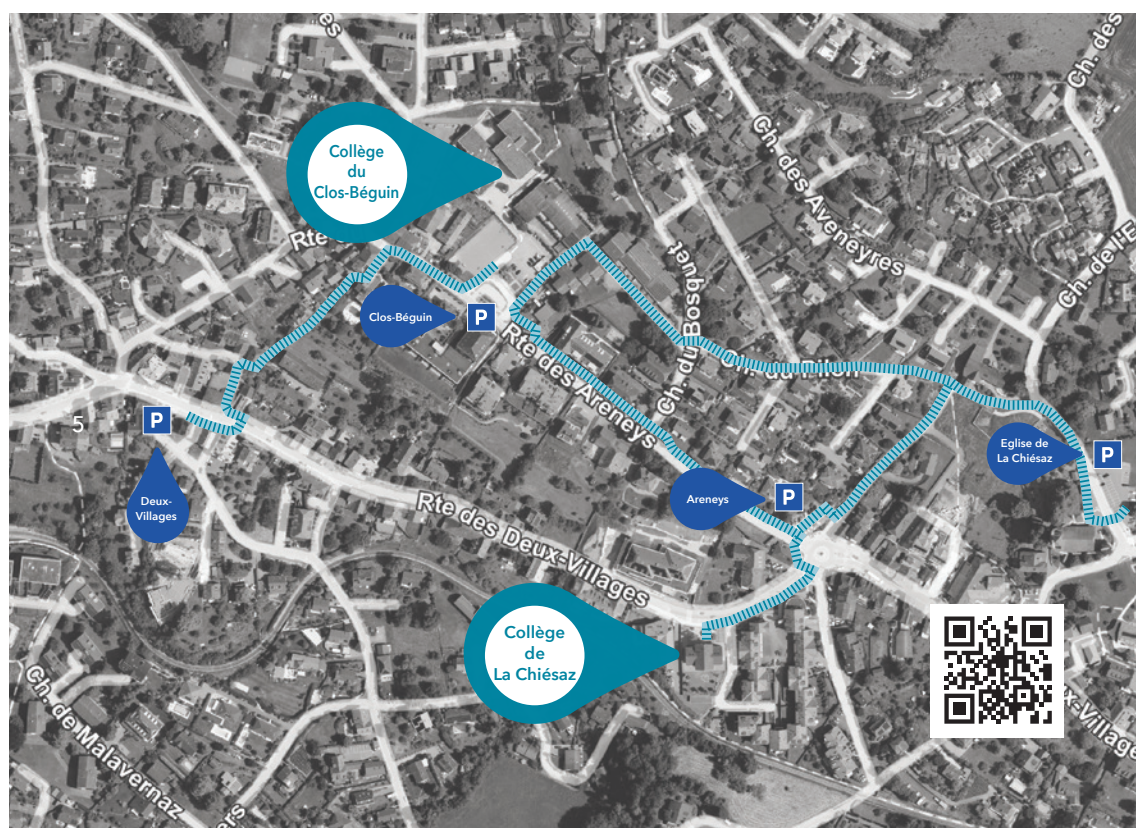
- Le sentier Derrière-le-Four (entrée principale)
- Le chemin du Pilon (côté du collège)

- **Parking des Areneys**

Situé au giratoire de La Chiésaz. Accès au collège du Clos-Béguin par la route des Areneys.

- **Parking des Deux-Villages**

Situé devant le numéro 9 de la route des Deux-Villages. Permet une dépose d'enfants. Accès au collège du Clos-Béguin en traversant la route des Deux-Villages grâce au feu de circulation et remontant par le chemin Vers-chez-les-Guex.



Collèges du Clos-Béguin et de La Chiésaz



Stationnement recommandé pour le collège de La Chiésaz

- **Parking de l'église de La Chiésaz**
Après avoir longé le cimetière, accès au collège de La Chiésaz en empruntant le sentier Derrière-le-Four, puis en traversant les routes des Areneys et des Deux-Villages.
- **Parking des Areneys**
Situé au giratoire de La Chiésaz. Accès au collège de La Chiésaz par la route des Deux-Villages, en traversant les passages piétons des routes des Areneys et des Deux-Villages.

A vélo à l'école

Pour des trajets à vélo à l'école, voici quelques directives et conseils :

- Respectez les règles de circulation
- Portez des équipements de protection, tels qu'un casque
- Rendez-vous visible, surtout en hiver

Des abris pour vélos sont disponibles aux abords des collèges.



Pédibus : se rendre à l'école... et en bonne compagnie !

Qu'est-ce que le Pédibus ?

Le Pédibus, c'est un groupe d'enfants accompagnés par des parents bénévoles qui se rendent à pied à l'école. Une solution pratique, conviviale et bonne pour la santé qui permet de réduire le trafic et de renforcer la sécurité autour des établissements.

Lignes de Pédibus existantes

BLONAY

Ligne de Grand-Pré
de Grand-Pré au bus à Cojonnex

Ligne de Chenalettaz | *le mercredi matin et midi*
de Chenalettaz et Cuarroz jusqu'à Cojonnex

ST-LÉGIER-LA CHIÉSAZ

Ligne de Grandchamp
du quartier de Grandchamp au collège du Clos-Béguin

Ligne Vélobus de la Prélaz
du chemin de la Prélaz au collège du Clos-Béguin
en passant par l'église de La Chiésaz

Ligne de Chamoyron
de Chamoyron au collège du Clos-Béguin
La ligne est en cours de création

Les lignes de Pédibus sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année scolaire. De nouvelles lignes peuvent être créées, tandis que d'autres peuvent être adaptées ou supprimées en fonction des besoins et de la mobilisation des familles.

Retrouvez les informations les plus récentes sur le site de l'ATE ou auprès de l'APE Blonay-St-Légier.



Vous souhaitez créer une nouvelle ligne ?

C'est facile ! Il suffit de réunir deux familles et de proposer un trajet, même s'il ne fonctionne qu'une fois par semaine. La Commune et l'Association des Parents d'Élèves (APE) vous accompagnent dans la mise en place : logistique, itinéraire, conseils pratiques... tout est prévu pour vous simplifier la démarche.

Contact

blonay-st-legier@ape-vaud.ch
www.ape-blonay-stlegier.ch
Mme Vaussard
078 813 31 39



Les patrouilleurs : un dispositif rassurant

Des patrouilleurs veillent chaque jour à sécuriser les traversées les plus fréquentées aux abords des écoles.

- Deux patrouilleurs sont présents au rond-point de La Chiésaz
- Un patrouilleur assure la traversée de la route de Châtel-St-Denis, entre la boulangerie Chez Yan et l'Imprimerie Mury

Merci de toujours suivre leurs consignes: leur présence contribue à la sécurité de tous les élèves.

Contact

diana.freese@gmx.ch

www.ape-blonay-stlegier.ch

Mme Freese

078 886 63 28



Nos recommandations

- Privilégiez toujours les parkings recommandés aux abords des collèges
- Si vous le pouvez, accompagnez vos enfants à pied en empruntant les itinéraires piétonniers sécurisés.
- Respectez les cheminements piétons et la signalisation mise en place.

Les patrouilleurs présents aux points stratégiques assurent la sécurité des traversées : suivez leurs indications.

Contacts & informations complémentaires

Partenaires mobilisés pour des trajets scolaires sur le territoire communal



Police Riviera
021 966 83 00
info@securiv.ch
www.securite-riviera.ch/home/police



Transports Publics Fribourgeois
026 351 02 00
www.tpf.ch



Association des Parents d'Elèves
078 813 31 39
blonay-st-legier@ape-vaud.ch
www.ape-blonay-stlegier.ch



VMCV
021 989 18 11
service.clientele@vmcv.ch
www.vmcv.ch



Etablissement primaire et secondaire de Blonay - Saint-Légier
021 557 46 10
eps.blonay@vd.ch
www.ecoleblonaystlegier.ch



MVR
021 989 81 90
info@mob.ch
www.mob.ch



Olivier Estoppey transports scolaires
Route de Châtel-St-Denis 196
1807 Blonay



Commune de Blonay - Saint-Légier
Transports scolaires
021 564 02 26
transportsscolaires@bstl.ch
Travaux
021 564 02 60
travaux@bstl.ch
www.blonay-saint-legier.ch

Info travaux

Des chantiers, en cours ou à venir, peuvent temporairement modifier les conditions de circulation, de stationnement ou les cheminements piétonniers aux abords des établissements scolaires

La Commune met tout en œuvre pour limiter les désagréments, mais votre vigilance reste essentielle.



Restez informé

Retrouvez les dernières informations sur les travaux et leurs impacts en consultant notre site internet www.blonay-saint-legier.ch/travaux ou via le QR code ci-contre. Merci de votre compréhension et de votre collaboration pour assurer des trajets scolaires en toute sécurité.